

# Recensement de la population

Du jeudi 20 janvier au samedi 26 février 2022

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de **déterminer la population officielle de notre commune.**

Ses résultats sont utilisés pour **calculer la participation de l'Etat au budget** des communes.

Ces données servent également à **comprendre l'évolution démographique** de notre territoire et permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins** de la population.



The poster features a stylized illustration of a town with various buildings, a large yellow sun, and people walking and cycling. The text is in white and blue on a blue background.

# Recensement de la population 2022

Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !

Encore plus simple par internet :

[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement démarre le 20 janvier. Si vous êtes recensé  
cette année, vous serez prévenu par votre maire.

Les agents recenseurs feront préalablement une tournée de reconnaissance pour avertir de leur passage lors du recensement (du 20 janvier au 26 février).

**Vous pouvez vous faire recenser :**

- Par internet sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr), votre agent recenseur vous remettra vos codes confidentiels de connexion.
- Par questionnaire papier, votre agent recenseur viendra le récupérer sous quelques jours.

**Les agents recenseurs :**

- Mme Marie DENOYELLE
- Mr Mahamadou KANTE

- Mme Patricia THIAUCOURT
- Mme Jessica VERGE
- Mme Magali BEN HADJI



#### Infos pratiques

Vos réponses sont **strictement confidentielles**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des **statistiques rigoureusement anonymes** conformément aux [lois qui protègent votre vie privée](#). **Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle.

**Le recensement est gratuit**, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service du recensement de la population au 01 64 67 52 23.